

MINISTERE DES TRANSPORTS

FICHE DE PRESENTATION SOMMAIRE DE PROJETS DU MINISTERE DES TRANSPORTS

Nom du Projet : Aménagement et gestion de la plateforme logistique des transports de 100 ha à Kouria (Préfecture de Coyah)	Secteur : Transports (Direction Nationale des Transports Terrestres).
IDENTIFICATION DU PROJET	
Présentation du Projet :	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des parcs de vente de véhicules ; - Aménager des aires de stationnement de véhicules sous -douane ; - Construire un Centre de formation des Conducteurs ; - Construire un Centre de visite technique automobile ; - Construire une gare routière moderne et des infrastructures commerciales. - Construire des infrastructures connexes (banques, assurances, hôtels, centre commercial, stations d'essence, restaurants..).
Objectif du projet :	L'objectif du projet est la création et la gestion d'une plateforme logistique des transports pour les importateurs de véhicules (occasion et neufs) et la réalisation des activités connexes afin de rendre le trafic routier de la capitale fluide, propre et sécurisé.
Résultats attendus du projet:	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement général de la Plateforme de 100 ha; - Installation des concessionnaires et commerçants de véhicules neufs et d'occasion ; - Amélioration de la capacité de gestion des cadres de la plateforme; - Facilitation des procédures de dédouanement des véhicules par la mise en place d'un Guichet Unique ; - Contrôle de visite technique - Autres activités connexes liées au projet (banques, assurances, stations de carburant, restaurant, gares routières payantes, commerce...)
Type de projet	Aménagement et gestion d'une plate forme logistique de transports à usage multiple.
Etape de développement	S1 - A ce jour, la zone est totalement déblayée, dotée de lampadaires, de forages et des bâtiments sociaux (Police, Gendarmerie, Douane, Infirmerie) et de Centre technique. Etude d'aménagement est confiée à une société en 2014.
Priorité du Gouvernement	Action prioritaire
INFORMATION GENERALE	

Institution Concernées par le projet	
Ministère	Transports
Agence	Direction Nationale des Transports Terrestres
Localisation du projet	
Site du projet	Kouriah (C oyah) à 75 Km de Conakry.
INFORMATION FINANCIERE	
Coûts d'investissements estimés	A définir
Contribution financière publique estimée	Non définie
Contribution financière privée estimée	Non définie
Institutions en charge de la contribution publique	Non définie
MISE EN ŒUVRE	
Jalons clés	
Dernière étape connue du projet (niveau de préparation)	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de nettoyage du site et de réprofilage des rues par le Génie Militaire ; - Construction d'un Poste de Gendarmerie composé de : 3 bureaux, 2 toilettes, 2 violons, 1 salle d'attente ; - Construction d'un Poste de Police composé de : 3 bureaux, 2 toilettes, 2 violons, 1 salle d'attente ; - Construction du Poste de Douane comprenant : 5 bureaux, 1 salle de visite, 6 toilettes, 2 terrasses ; - Construction du Poste de Santé comprenant : 2 bureaux, 2 toilettes, 1 salle d'attente ; - Construction de 4 forages ; - Installation de 50 lampadaires ; - Fourniture d'équipements (15 ordinateurs, 15 imprimantes, 15 onduleurs ; 20 matelas et autres matériels) ; - Finalisation des travaux de construction des blocs latrines (1 bloc de 8 latrines et 1 de 10 latrines.).
Prochaine étape envisagée	<ul style="list-style-type: none"> - Etude d'aménagement par un Cabinet étranger. - Recherche de partenaire pour la construction, l'exploitation et la gestion de la plateforme.
Date estimée de démarrage des travaux	Non définie
Date estimée de fin de travaux	Non définie
INSTITUTIONNEL	
Institution en charge de la mise en œuvre	Ministère des Transports
Institution en charge du suivi	Direction Nationale des Transports Terrestres.
COMMENTAIRES SUR L'OPPORTUNITE D'UN PPP	
La délocalisation des importateurs de véhicules d'occasion et des concessionnaires de véhicules neufs , la création de nouvelles activités de service constituent des atouts majeurs pour la rentabilité du projet.	
COMMENTAIRES GENERAUX	
Le cadre légal et réglementaire donne de meilleure opportunité d'investissement pour la création d'un nouveau centre d'intérêt.	